

10 janvier 2007

Déclaration de participation

FONCIERE INEA

(Eurolist)

Par courrier du 26 décembre 2006, reçu le 28 décembre 2006, complété par des courriers des 4 et 9 janvier 2007, la société anonyme Sipari (16 rue Volney - 75082 Paris Cedex 02), contrôlée par le Crédit Foncier (1), a déclaré détenir, à titre individuel, 144 500 actions FONCIERE INEA représentant autant de droits de vote, soit 5,22% du capital et des droits de vote de cette société (2).

En outre, le Crédit Foncier de France a précisé détenir indirectement par l'intermédiaire des sociétés Sipari et Compagnie Foncière de Développement qu'il contrôle, 230 214 actions FONCIERE INEA représentant autant de droits de vote, soit 8,32% du capital et des droits de vote de cette société, répartis de la façon suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Sipari	144 500	5,22	144 500	5,22
Compagnie Foncière de Développement (3)	85 714	3,10	85 714	3,10
Total Crédit Foncier de France	230 214	8,32	230 214	8,32

Cette déclaration de participation a été effectuée dans le cadre de l'admission des titres de la société FONCIERE INEA sur l'Eurolist d'Euronext Paris (4).

(1) Contrôlé par la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne (CNCE).

(2) Sur la base d'un capital composé de 2 765 702 actions représentant autant de droits de vote.

(3) Contrôlée par le Crédit Foncier de France.

(4) Cf. prospectus ayant reçu le visa de l'AMF n° 06-435 en date du 24 novembre 2006.